CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6079** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 15/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2003

Raison sociale : CORJON

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/04/2021

Capital : 65 000

LA MIRANDETTE
32140 MASSEUBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUCH 444 857 551

Siret : 444 857 551 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7141453

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 573891/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 573891/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 62 66 23 36 **Fax :** 05 31 60 30 97

Portable : 06 84 96 15 68

Responsabilité légale :
CORJON GUY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : sarlcorjon@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 243 430 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	6	11/10/2023
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	3	23/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/01/2026 10:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.